



Eliette : 06 78 35 14 89



Sortie ½ journée du dimanche 6 février 2022 Bonnelles – Forêt d'Angervilliers

2 Boucles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, essentiellement plaines et bois, difficulté moyenne (un peu vallonnée, quelques grimpettes). Bâtons conseillés.

17,5 km. 5 h de marche. Repas tiré du sac laissé dans les voitures au parking

Matin : Point haut : 160 m. Point bas : 50 m. Après-midi : Point haut : 160 m. Point bas : 110 m

N° carte IGN 2215OT

Rendez-vous :

8h00 au marché de Paray ou 9h00 au parking Route de la Cabane Noire - Bonnelles.

GPS. 48.60387, 2.05283

Indemnité de covoiturage 6 € (distance A/R parking à parking : 76km)

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir l'animateur la veille.

Descriptif :

Boucle du matin. On partira S.S-O. par la Route de la Cabane Noire puis Ouest par la Route de la Souille et N.O. par la Rte du Bois de Crâne, nous descendrons S. la Rte des Affûts et rejoindrons Ouest le GR11D qui nous conduira d'abord à la Bête où nous ferons une pause au lavoir et monterons N.N.E. à travers les Corblins, nous suivrons toujours le GR11D-GR655 O. : une connaissance des Jacquaires, nous rejoindrons la Mare Jaune et descendrons S.S.E. jusqu'à la ferme « Les Clos » où nous pourrions nous arrêter pour acheter les produits bio de la ferme (œufs -apporter des boîtes à œufs-, miel, conserves de volailles, bière, etc.). **Paiement par CB seulement.** Provisions faites nous partirons S. pour rejoindre le chemin de Bandeville à Bonnelles, tournerons E. par la Rte des Pins et rentrerons N.E. par la Rte de la Cabane Noire jusqu'au parking après 10 km de marche.

Repas à l'aire de parking avec table et bancs.

Boucle de l'après midi. Nous partirons N.N.E. par l'Allée Marie Louise jusqu'au Grand Carrefour, nous tournerons E. sur l'Allée Tournante, nous traverserons la D838 et descendrons S.E. à travers le plateau du Diable, puis S. jusqu'au Bois d'Ardeau, Sud et Ouest. Nous retraverserons le D838 à Bajolet. Nous poursuivrons O. puis S.S.O. jusqu'à l'Allée de la Biche que nous prendrons N. et par la D132 nous rejoindrons le parking après 7,5 km de marche.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier